



Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur l'Europe et la Citoyenneté Européenne

Avril 2019

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris le 21 janvier 2019 lui demandant de formuler des recommandations « autour de la citoyenneté européenne » pour « favoriser la participation citoyenne des jeunes » et se saisir « de la question relative au droit de vote » ;

- Suite à une rencontre avec M. Hermano SANCHEZ RUIVO, Conseiller Délégué auprès de l'Adjoint chargé des relations internationales, chargé des questions relatives à l'Europe, le 31 janvier 2019 ;
- Suite à une rencontre avec les services de la Ville, notamment la Délégation Générale des Relations Internationales (DGRI), la Direction des Finances et des Achats (DFA) et le Bureau des Élections de la Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT), le 6 février 2019 ;
- Suite à une rencontre avec le Conseil Parisien des Européens à la Maison de l'Europe, le 18 février 2019 ;
- Suite à une rencontre avec M. Gregor WENDA, Directeur Adjoint du service des affaires électorales du Ministère Fédéral de l'Intérieur d'Autriche, pour évoquer le code électoral autrichien, qui inclut notamment le vote des jeunes à 16 ans, le 14 mars 2019 ;
- Suite à une visite du Bureau du Parlement Européen à Paris, le 21 mars 2019 ;
- Suite à un atelier d'écriture, le 27 mars 2019.

FORMULE LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a pu appréhender les nombreuses problématiques liées aux questions de citoyenneté européenne et à leur appropriation par la jeunesse parisienne : faible participation aux élections européennes, intérêt peu prononcé sur les questions européennes, etc. Les membres du CPJ ont également pu prendre connaissance des dispositifs mis en place par la Ville de Paris, ainsi que des démarches et outils de communications initiés par de nombreux acteurs sur ces questions.

Les membres du CPJ soulignent la nécessité d'améliorer la visibilité des dispositifs existants et sont particulièrement sensibles à toutes les initiatives visant à moderniser l'approche de la citoyenneté européenne.

Les membres du CPJ ont souhaité adresser leurs propositions selon 3 axes : Faciliter l'appropriation d'une citoyenneté européenne par les jeunes Parisien-ne-s ; Sensibiliser aux questions européennes lors d'un temps fort annuel, la Fête de l'Europe ; Encourager davantage les jeunes à s'engager et à voter au moment des élections européennes.

I – Faciliter l'appréhension de la citoyenneté européenne par les jeunes Parisien·ne·s

Les jeunes Parisien·ne·s font l'apprentissage de la citoyenneté tout au long de leurs parcours scolaires et de leur émancipation vers la vie adulte. Le Conseil Parisien de la Jeunesse souhaite que les questions européennes soient davantage intégrées dans l'apprentissage de la vie civique des jeunes Parisien·ne·s.

1 - Le CPJ suggère que la citoyenneté européenne **soit davantage introduite dans le parcours scolaire des jeunes Parisien·ne·s, pour les familiariser avec le concept d'Europe**. Il préconise ainsi plusieurs actions : des voyages et visites pédagogiques dans des institutions européennes, des débats dans les écoles, des jumelages entre écoles européennes ainsi que la désignation de « correspondants » ; la présence d'un « référent Europe » dans les écoles en lien avec le Bureau du Parlement Européen pour informer sur les dispositifs européens ; des « menus européens » (à l'instar de la « semaine du goût »), installer des drapeaux européens dans les établissements, etc.

2 - Le CPJ considère que **les structures relais et les acteurs jeunesse doivent bénéficier de supports de communication ciblés sur l'Europe, pour les diffuser aux jeunes Parisien·ne·s**. Simples et accessibles à tous, ces supports permettraient d'informer et de sensibiliser un public jeune parfois peu au fait des questions de citoyenneté et d'Europe (notamment le public des quartiers prioritaires), en insistant sur les aides et avantages qui découlent de la citoyenneté européenne, ainsi qu'en illustrant concrètement les actions de l'Europe dans la ville.

3 – Le CPJ suggère de **revoir le rôle et la place de la Maison de l'Europe**, notamment en déménageant le bâtiment dans un arrondissement plus central, et en la rendant plus ouverte au public. Ce lieu d'accueil pourrait offrir aux jeunes Parisien·ne·s des informations, conseils, « bons plans » sur l'Europe (proposer un Pass Européen, sur le modèle du « Pass Jeunes », ou à l'instar du Kiosque Jeunes), et proposer la mise en relation de jeunes pour former des « réseaux de jeunes européens ».

4 – Afin de permettre aux Parisien·ne·s de prendre conscience du travail des eurodéputés, et leur donner la possibilité de débattre sur des questions européennes, **le CPJ souhaite que la Ville de Paris organise, dans la salle du Conseil de Paris, des simulations de séances du Parlement Européen** pour les faire participer à l'exercice de leur citoyenneté.

II - Sensibiliser aux questions européennes lors d'un temps fort annuel : la Fête de l'Europe

Le Conseil Parisien de la Jeunesse considère qu'un effort doit être réalisé pour intéresser davantage les jeunes Parisien·ne·s à la Fête de l'Europe.

1 – **Afin de renforcer la visibilité de ces événements auprès des jeunes, le CPJ propose de développer des actions dans l'espace public**, telles que : le recours à un « bus européen » (sur le modèle du « bus citoyen » durant la Conférence de Consensus) ; l'organisation d'une exposition de photographies dans des lieux publics (sur les grilles de Paris Rendez-vous ou des parcs et jardins) illustrant « l'avant et l'après Europe », afin de montrer les réalisations faites grâce aux fonds européens ; la mise en place de « bornes webcam » dans les rues diffusant en direct une rue d'une autre ville Européenne (sur le modèle de la campagne de communication « L'Europe, c'est la porte à côté » de la SNCF). Il encourage, également, la Ville à habiller l'espace urbain aux couleurs de l'Europe (sur les modèles du quartier du Marais lors de la Marche des Fiertés, ou de « #stationd'avril », organisé par la RATP pour le 1^{er} avril).

2 – Le CPJ recommande **le recours à une communication plus ciblée vers les jeunes**, pour attirer leur attention sur l'évènement. Il propose par exemple le recours à des formats vidéos dynamiques

qui pourront être relayés sur les réseaux sociaux (par exemple, de jeunes européens parlant de « leur Europe », ou de seniors témoignant sur l'évolution de l'Europe) ou encore la mise en œuvre d'une campagne d'affichage moderne, avec une présence renforcée à proximité de lieux fréquentés par des jeunes européens (gares et aéroports).

3 – Le CPJ propose qu'une **offre événementielle à destination des jeunes soit proposée, pour accroître leur participation à l'évènement**. La Ville de Paris pourrait organiser des stands attractifs et ludiques (des stands d'ambassades européennes à l'instar des « journées consulaires » de la Ville de Lyon ; des « banquets européens » ; des stands sur des thématiques européennes), sur des grandes places parisiennes. Une programmation culturelle attractive pourrait être déployée, par exemple un festival du film européen (en lien avec les « maisons » ou « instituts » européens), des concerts par des artistes européens. Aussi, l'organisation d'évènements fédérateurs pourrait être envisagée : jeux sportifs entre européens, jeux sur l'Europe (jeu des drapeaux, des capitales, cartographie, etc.), jeux de virtualité augmentée (permettant de voyager dans les villes européennes).

III – Encourager la mobilisation des jeunes Parisien-ne-s au moment de l'élection européenne

Constatant la faible mobilisation, notamment chez les jeunes Parisien-ne-s, pour les élections européennes, le Conseil Parisien de la Jeunesse émet des propositions pour les sensibiliser davantage à aller voter.

1 – **Pour rendre attractif l'acte de vote, le CPJ propose de valoriser le jeune citoyen qui a voté**, en le prenant en photo sortant des urnes et en proposant des « goodies » (badges, tote-bags) et un hashtag, pour créer une émulation entre jeunes européens, le jour de l'élection.

2 – Le CPJ suggère de **donner davantage la parole aux jeunes, notamment par le recours à une communication plus inclusive** : une communication « par les jeunes et pour les jeunes », en les laissant par exemple gérer les réseaux sociaux de la Ville de Paris le temps d'une journée.

3 – Le CPJ encourage la Ville de Paris à **proposer une communication moderne et ciblée pour les jeunes** : par les techniques du « nudge marketing », par des contenus plus appropriés aux jeunes (par des partenariats avec des médias jeunes, des vidéos courtes et dynamiques). Des évènements tout au long de l'année pourront être également envisagés (apéro-débats, conférences conviviales, etc.).

Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse espèrent que ces recommandations seront utiles aux réflexions sur la question de la citoyenneté européenne des jeunes Parisien-ne-s et qu'elles pourront éclairer les travaux et décisions des élus. Ils restent à leur disposition dans le cas où ils souhaiteraient les associer à la Fête de l'Europe.